

Conseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 6 OCTOBRE 2022 - Salle du conseil de l'hôtel de ville

**CENTRE-VILLE / GARE
GARIBALDI**



ÉRIC CROCHON
Coprésident habitant



JACQUES BURLAT
Coprésident élu

> Appel à candidature

Deux nouveaux candidats en liste de réserve rejoignent le conseil de quartier : M^{me} Seytre et M. Souabni. Nous leur souhaitons la bienvenue. M^{me} Diallo complète la composition du bureau.

> Questions de sécurité : échange avec le représentant de la police

Vidéoprotection sur le secteur Garibaldi : quelles sont les avancées ?

Ce secteur est équipé depuis déjà longtemps mais les caméras ont subi des dégradations en toiture. Elles ont été repositionnées à la fin des travaux et sont donc opérationnelles.

Est-il possible d'augmenter le nombre de passages pour la surveillance ?

Un passage a lieu tous les soirs et peut être complété si des appels leur parviennent au 04 78 20 00 95. Nous rappelons que le poste de police municipale élargit ses horaires d'ouverture la nuit et le week-end afin de répondre au mieux aux besoins des habitants. De même, les comportements ou situations anormales et/ou dangereuses peuvent et doivent être signalés afin d'alerter sur des situations

d'urgence. Vous pouvez aussi appeler le 17 pour prévenir la police nationale.

Parc des Sens : suite à une dégradation de matériel, est-il possible d'augmenter la surveillance ?

Même chose.

Square Kateb Yacine : un gros problème de propreté a été relevé, la police peut- elle agir sur ce point ?

Les équipages seront plus vigilants.

GS Brenier : problème de stationnement devant l'entrée des bâtiments aux horaires de sorties d'écoles, est-il possible d'augmenter le nombre de passages ?

Les problèmes sont identiques dans les 16 groupes scolaires de la commune, surtout les premiers mois de rentrée. Le dispositif lors des sorties scolaires a été renforcé sur cette école, suite à l'accident qui s'est produit sur ce secteur. Des vidéoovernalisations sont faites régulièrement. Le marquage au sol à proximité du groupe scolaire Brenier a permis d'améliorer les problèmes de circulation.

Zones bleues : comment sont-elles gérées ?

12 ASVP tournent sur la ville et se répartissent, entre autres, cette mission. Une nouvelle zone bleue de huit stationnements en face de la station de lavage rue Aristide Briand semble ne pas être respectée. La PM va être particulièrement vigilante.
Rappel de quelques règles : sur le domaine public, un véhicule peut rester sept jours sans bouger ; après ce délai, marquage possible puis retrait du véhicule et mise en fourrière.

Pour les copropriétés privées, la régie

demande l'enlèvement à la PM, qui se charge de toutes les démarches. La procédure est plus longue que sur la voie publique et l'enlèvement doit être validé par un officier de police judiciaire. À noter : un dispositif efficace existe pour le propriétaire d'un véhicule qui veut faire enlever son épave. Il s'agit de Goodbye car.

> Bilan des dernières manifestations

Balade « À la Gare de Saint-Priest – Cité PLM et Cité Maréchal »



Pour la première fois, une balade proposée par un conseil de quartier a été inscrite aux Journées européennes du patrimoine. Cette balade de deux heures, qui a réuni plus de 60 personnes, a beaucoup intéressé et ému les participants.

L'inauguration du centre de formation SNCF a eu lieu le 6 octobre.

Permanence des conseils de quartier à la Foire de Saint-Priest

Les conseillers de quartier étaient présents à la Foire de Saint-Priest pour faire la promotion de l'anniversaire des 20 ans et inviter les habitants à participer à la balade l'après-midi.

Journée anniversaire du 24 septembre : 20 ans des conseils de quartier



Le projet était important pour les conseillers de quartier et le service démocratie locale. Très belle journée avec de nombreux partenaires, animations diverses, promenades à poneys, boom pour enfants, concert du conservatoire, présence des jeunes détenteurs BAFA, du conseil municipal des jeunes, visite guidée du Fort, spectacles de l'école de cirque et partage des huit gâteaux d'anniversaire.

> Point sur les groupes de travail et commissions

Plusieurs groupes de travail interquartiers existent au sein des conseils afin de réfléchir et mettre en place conjointement des actions et animations sur l'ensemble de la ville. Ces groupes de travail fonctionnent et permettent des avancées sérieuses.

Commission « Préserver et valoriser le patrimoine san-priod »

L'objectif est de développer de la réflexion et des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune, portant sur tous les champs du patrimoine : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine. Mise en place en 2021. Actuellement, les habitants ont pu constater que la villa Marché, jolie demeure type paquebot, construite dans les années 50, est en cours de démolition. Les propriétaires ont vendu leur propriété à un promoteur immobilier dont le projet reprend quelques codes architecturaux, en hommage au bâtiment d'origine. Cette maison a fait l'objet d'une visite en mai dernier par les membres de la commission qui ont été reçus par les deux propriétaires, et un photographe

a pris des clichés pour utilisation dans une exposition ultérieure.

GT événementiel

Une fête, type fête des voisins, organisée par les conseillers de quartier, a réuni les habitants du secteur de la Gare le 25 mai dernier. L'occasion pour les habitants de se rencontrer, d'échanger, de confectionner des plats... D'autres seront prévus dans ce secteur car les habitants sont un peu excentrés.

GT budget participatif

Un budget de 20 000 € est attribué à chaque conseil de quartier pour des aménagements d'intérêt général. La réparation de certains équipements et espaces publics pourrait être financée via ce budget. Toute idée peut être proposée et soumise pour faisabilité et validation. En cours : l'installation d'une 2^e boîte à lire sur le futur square ou sur Diderot. Des idées ? Dès à présent, vous pouvez faire des propositions à vos conseillers de quartier en leur écrivant à : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

GT Salengro, Aristide Briand

Le dernier diagnostic en marchant effectué par le conseil de quartier sur l'axe Herriot / Diderot a eu lieu en avril : de gros constats de saleté, cheminements difficiles, mauvais état des trottoirs, absence de bateau, etc... notamment pour les PMR (personnes à mobilité réduite). Ce diagnostic a été pris en compte par la Ville et la Métropole dans son intégralité et des améliorations vont être apportées. Il est rappelé que la voirie est sous la compétence de la Métropole. La Ville de Saint-Priest compte 150 km de voie de circulation, l'équivalent de la distance entre Lyon et Montélimar.

GT concertation futur jardin public Zac

L'espace de 2 000 m² situé entre les rues Pompidou et Cité de l'Abbé Pierre, et appartenant encore à la Métropole, sera aménagé. Un travail de concertation a été mené pendant la période estivale, les samedis 21 mai, 4 juin et 2 juillet. Les habitants, qui ont complété le questionnaire, souhaitent que l'aménagement futur soit axé sur les familles (avec des jeux pour enfants, des espaces de détente et des occasions de



rencontres comme un jardin partagé, une boîte à lire ou un terrain de pétanque). C'est la demande de bancs, d'arbres et de jeux pour enfants qui revient le plus souvent (balançoire, trampoline, toboggan). Quelques habitants ont évoqué le manque de stationnement. Le travail amorcé sera poursuivi.

Commission parcs et squares

Un référent observe les usages des parcs pour éviter que des situations préoccupantes provoquent trop de dégradations.

> Informations générales

- **Fête des lumières :**
défilé mardi 13 décembre, rendez-vous à partir de 16 h 30 place Salengro, départ du défilé à 18 h.

- **Noms de parkings :**
il est prévu de dénommer les trois nouveaux parkings. Le premier est situé sur l'avenue Jean-Jaurès, le deuxième sur la rue Paul Painlevé et le troisième à l'entrée de ville, dans le triangle Aristide Briand / Anatole France. Le Conseil de quartier propose « Jean-Jaurès » pour le 1^{er}, « Paul Painlevé » pour le 2^e et « Anatole France » pour le 3^e.

> Tour de table

Résidence services pour seniors

Deux habitantes se sont présentées pour exprimer leur mécontentement quant à la construction d'une résidence « services » pour personnes âgées (8 200 m² de surface plancher) et la neutralisation du stationnement qui va être restructuré ou déplacé. Les deux habitantes se sentent encerclées, et regrettent cette urbanisation très concentrée sur le centre-ville. Ce projet répond cependant à une demande réelle, notamment l'accueil des seniors afin que ceux-ci puissent bénéficier des structures et des commodités offertes en cœur de ville. Concernant le stationnement, l'offre sera recréée à proximité et sera même augmentée. Également, un habitant souhaite savoir si les stationnements neutralisés rue Rabelais (entre rue Aristide Briand et Anatole France) vont être libérés. Le service démocratie locale se renseigne.



VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel
de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

**Le Conseil de quartier
« Centre-Ville / Gare / Garibaldi » c'est...**

27 conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABONTOM E., ALESIO G., **BACK M.-J.**, **BÉAL O.**, BELHAMEL M.,
BESSAS S., BOURRIN L., CALVET A., CHRISTOPH G.,
COMBALIER M.-P., **CROCHON E.**, DESMONCEAU A., **DIALLO A.**,
DON-MELLO E., FICHANT D., **GRAND C.**, LEMAIRE A., MBE SOH F., **MEBARKI N.**,
NANA KAMGA J.-F., PITHILOUD P., **ROCHE S.**, RYCZYWOL G., SEYTRE J., SOUABNI F.,
TARIOT A., WAN DER HEYOTEN F.

Conseil
de  **Quartier**
CENTRE-VILLE / GARE
GARIBALDI